

acte publié le 10.10.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

1. Commande publique
1.1 marchés publics

N° 188-2023

DECISION DU MAIRE

Signature d'une convention avec Marie Kuklova et le musée dans le cadre de la médiation en lien avec le festival Normandie Impressionniste.

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-3 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-22 du Code des collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°101 en date du 14 décembre 2022, portant délégation au Maire, notamment en matière de marchés publics,
Vu l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

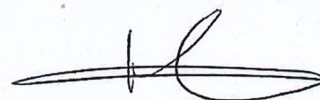
Considérant que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelle ; Dans ce cadre, la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent proposer et mener des ateliers de pratique artistique.

DECIDE, de signer une convention avec l'artiste plasticienne Marie Kuklova, domiciliée au 2 rue du Pré de la Motte – 14370 Argences, pour l'animation d'ateliers de pratique artistiques au musée Alfred-Canel, qui se dérouleront du 30 octobre au 03 novembre 2023, dans le cadre de la médiation en lien avec le festival Normandie Impressionniste

Pour la somme de 900 € (neuf cents euros), comprenant la préparation, les interventions auprès du public et les frais de déplacement.
Non assujetti à la T.V.A.

Fait à Pont-Audemer, le 16 septembre 2023

Pour le Maire et par délégation,



Julien TIMON
Troisième Maire-adjoint en charge
De la culture et du patrimoine

